

Madagascar, soutenir l'investissement des OP pour structurer les filières porteuses



Coup de projecteur



Contexte

Dans le cadre du programme d'Appui au Financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives dans le Nord de Madagascar - AFAFI Nord de l'Union Européenne, Afdi a accompagné et renforcé les capacités de plusieurs organisations paysannes (OP) de la région Diana dont MTF (Mahavavy Tia Fandrosoana), membre de Réseau SOA, engagées dans les filières riz, banane, pisciculture et pêche continentale ainsi que leur accès à l'investissement. Le dispositif MIP-PEA, mis en place par l'équipe du programme AFAFI et géré par Afdi, consistait à acquérir des équipements pour les groupements via :

- Des Microprojets (MIP) portés par des coopératives ou groupes de producteurs, semenciers, distributeurs d'intrants formellement constitués mais qui n'ont pas acquis les capacités d'organisation et de gestion suffisantes pour gérer des financements importants. Le budget du microprojet est inférieur à 5 000 €, et son objectif vise l'amélioration de la quantité et de la qualité des productions.
- Des Projets d'entrepreneuriat agricole (PEA) pour les groupements de producteurs, pré-coopératives ou unions de coopératives, formellement constitués, bien organisés et ayant une vision clairement définie. Le montant du projet doit être compris entre 5 000 et 75 000 €, et vise à fournir des services aux intervenants des filières.

Processus d'accompagnement et de sélection des projets

Construction des microprojets (MIP) avec les OP

Après des campagnes d'information sur les financements possibles dans le cadre du MIP-PEA auprès des OP, des séances de travail ont été organisées avec les OP qui souhaitaient formuler une demande de financement. Cet accompagnement a été structuré en plusieurs étapes :

- Réunion avec les élus pour s'entendre sur l'analyse des besoins en cohérence avec les plans stratégiques des OP, les critères d'éligibilité, les priorités services/ filières ;
- Echange avec les services techniques concernés ;
- Formulation des demandes de financement et constitution des dossiers administratifs ;
- Réunion pour désigner et former les mandataires des OP (chargés de présenter les dossiers auprès du Comité d'analyse et d'attribution (CAA)) ;
- Assemblée générale (AG) des OP pour la validation des objets des demandes et de leurs montants ;
- Finalisation de la demande de financement suivant le formulaire requis.



Réunion d'information sur le MIP/PEA

Les microprojets présentés étaient axés sur l'amélioration de la productivité et la facilitation du transport vers les marchés : acquisition de matériels de production, d'équipements post-récolte, de broyeurs pour le compost, de motoculteurs, d'équipements de transport non motorisés, d'équipements pour la pisciculture.

L'équipe Afdi a préparé les OP à leur passage devant le comité d'analyse et d'attribution

La formation des mandataires a mis en avant la capacité à : i) expliquer clairement le projet, ii) avoir une bonne compréhension du contexte de l'OP et de la motivation de ses membres, iii) apporter des

réponses claires aux questions. Deux mandataires désignés par l'AG de l'OP, élus ou simples membres, assuraient la soutenance du projet.

Les comités d'analyse et d'attribution

Le Comité d'analyse et d'attribution, présidé par un représentant de la collectivité territoriale régionale, juge de la qualité des projets présentés et de leur sélection. En avril 2024, sous la présidence du gouverneur de la région Diana, le comité est mis en place et composé de :

- i. Un membre de chaque direction régionale techniques (DRT) concernée dont la direction régionale de l'agriculture et de l'élevage (DRAE) la direction régionale de la pêche et de l'économie bleue (DRPEB) et la direction régionale de l'environnement et du développement durable (DREDD),
- ii. Un représentant de la Tranoben'ny Tantsaha (Chambre d'agriculture) de la région Diana,
- iii. Le responsable suivi-évaluation de l'Unité Régionale de Gestion du Programme (URGP) AFAFI- Nord.



Atelier d'information et de formation des membres du CAA

L'équipe Afdi MIP/PEA et l'assistance technique de l'URGP participent à toutes les réunions du comité et aux débats en tant qu'observateurs.

Projets PEA

Le projet PEA pour l'acquisition d'un tracteur agricole en vue de la diversification et l'amélioration des services aux membres, porté par MTF, a fait l'objet d'un appui spécifique d'Afdi : élaboration d'un business plan et présentation de divers scénarii de gestion du matériel. MTF n'a pas réussi à convaincre le CAA de la pertinence de cet investissement et de son modèle de gestion, notamment au regard de la superficie concernée par cet investissement.

Résultats obtenus

Entre juillet 2023 et décembre 2025, cinq Comités d'Analyse et d'Attribution ont validé le financement de 87 microprojets, portant principalement sur l'acquisition d'équipements adaptés aux conditions locales, favorisant l'adoption d'innovations techniques et l'amélioration de la production notamment dans les filières riziculture, banane et pisciculture : décortiqueuses, charrues, herse, sarcleuses, motoculteurs, charrettes, motopompes, broyeurs, bâche pour compost, séchoirs solaires...

S'assurer de la pérennité des équipements

Un ensemble d'actions ont été mises en place pour garantir la bonne gestion et la durabilité des équipements :

- ♦ Une large implication des acteurs au sein des OP :



Distribution du matériel acquis par les OP : au premier plan un séchoir solaire

- De l'identification des besoins en matériel jusqu'à la présentation du dossier devant le CAA, **les membres de l'OP ont été associés à toutes les étapes**, garantissant une bonne appropriation de l'action.
- **Les décisions étaient transparentes** : une fois le projet validé par le CAA, une séance d'information était tenue avec les membres de l'OP pour confirmer l'accord de financement et les matériels concernés.
- **La contribution financière des OP** s'élevait à 5 % du montant total de l'investissement ; Afdi accompagnait les OP à réunir cet apport avant de démarrer la procédure d'acquisition des matériels. Cette contribution financière validait l'engagement des membres de l'OP et les

responsabilisait.

- ◆ Le renforcement des capacités et la mise en place d'outils de gestion :
 - **Les capacités techniques, organisationnelles et de gestion des OP bénéficiaires** ont été renforcées afin d'améliorer durablement les performances économiques des organisations : formations à l'utilisation de certains matériels (décortiqueuses, motoculteurs, charrues motorisées notamment), mise en place de fiches techniques et manuels d'utilisation simples...
 - **Des outils de gestion** ont été élaborés conjointement avec les OP : i) les règlements internes portant sur l'organisation, la gestion, l'utilisation et l'entretien des matériels/ équipements et (ii) les outils de suivi. Chaque OP a mis en place un comité de gestion de matériels (COGEM) chargé d'assurer le suivi et la maintenance des matériels, garantissant une gestion durable et partagée.
- ◆ **La mise en relation entre les OP, les services techniques déconcentrés et les fournisseurs locaux** a été promue afin de soutenir la continuité des échanges et de l'accompagnement au-delà du projet.

Pour aller plus loin :

Sur le projet : Document projet, plaquette et rapports

Outils : Canevas de demande de financement, outils de gestion collective des matériaux

Contact : Annita Razanadrakoto, chargée de mission Afdi Madagascar, afdi.madagascartana@afdi-opa.org

Le projet MIP-PEA a été mené dans le cadre du programme AFAFI Nord sous financement de l'Union Européenne.

